

Thônex

vosre commune

N°2 DÉCEMBRE 2004

INFO



**Chères
Thônésiennes,
Chers
Thônésiens,**



Début décembre est souvent le moment de tirer les premiers bilans de l'année écoulée et surtout, de préparer l'année à venir. Pour une commune, cet exercice prend toute sa signification dans la construction du budget: il reflète à la fois la santé des finances et la volonté politique communales. A Thônex, le budget 2005 démontre une détermination claire quant à la nouvelle orientation que le Conseil administratif veut imprimer à la commune. Qu'il s'agisse d'aménagement communal, de petite enfance, de politique culturelle ou d'entretien du patrimoine, le choix a été fait de privilégier les investissements. Les années 2001, 2002 et 2003 ont été des années exceptionnelles, mais nous pensons que, malgré les nuages qui s'annoncent dans notre ciel conjoncturel, la commune doit se donner les moyens d'assurer son développement.

Des efforts sont encore à fournir, nous en sommes conscients, et nous espérons que ce deuxième numéro du bulletin d'information de Thônex contribuera à vous convaincre de notre volonté d'amélioration, du moins en matière de communication!

Au nom du Conseil administratif, je vous souhaite de très chaleureuses fêtes de fin d'année. Notre vœu pour 2005: que la notion de respect de l'intérêt général prenne tout son sens dans la commune, ou du moins que vous soyez convaincus que nous y travaillons. Rendez-vous pour faire le point en avril, dans notre prochain numéro!

Claude Détruche, Maire



Isabel Rochat, Conseillère administrative



Philippe Decrey, Conseiller administratif

Veronique Rochette Photographies

Le point sur:

- La création d'un nouvel espace de garde enfantine
- Les plans directeurs Cycles et piétons
- Les projets de développement urbanistiques

Du nouveau dans la commune:

- Aménagements pour les sportifs
- Accent mis sur la propreté
- Votation du budget 2005
- Suppression de la ligne 31

Ne manquez pas:

- Le Forum des associations communales
- Le concert de la Musique de la police de Genève
- La soirée Genilem pour promouvoir la création d'entreprises

Faites connaissance avec...

- M. Rémy Théraulaz, secrétaire général adjoint et chef du service technique

EDITO

» TRAVAUX : Honneur aux sportifs

Le Centre sportif des Trois-Chêne subit actuellement une cure de jouvence. Après la toute nouvelle salle de musculation, un terrain synthétique a été mis à disposition des équipes de football, en remplacement d'un des terrains naturels. La multiplicité des entraînements et des matchs a rendu nécessaire ce nouvel équipement. La grande qualité du revêtement choisi pourrait presque le faire passer pour un gazon anglais!

Du côté de la piscine de Thônex, les divers projets de réfection (buvette, revêtements des bassins, ...) vont également bon train. Les commissions ad hoc ont bien avancé et les premiers travaux devraient commencer en 2005. Thônex pourra bientôt disposer d'une piscine moderne et performante, privilégiant les espaces de détente.

Deux giratoires au concept novateur

Le 16 novembre 2004, un crédit de CHF 136'000.- a été voté à l'unanimité pour la construction de deux giratoires sur la route de Jussy. Le projet d'aménagement repose sur un concept novateur intitulé: «Un jardin urbain contemporain, 4 saisons». La recherche esthétique travaille sur le contraste de deux couleurs, le jaune et le bleu, et sur leurs symboles respectifs de gaieté et d'apaisement. La palette d'arbres, d'arbustes et de vivaces permet un échelonnement de la floraison sur 4 saisons.

» ENVIRONNEMENT: Accent mis sur la propreté de la commune

La propreté de la commune est un sujet sensible, qui tient au cœur des Thônésiens. Le Conseil administratif a décidé de prendre le taureau par les cornes par la mise en œuvre de trois mesures conjointes:

- » 100 poubelles publiques supplémentaires seront installées sur la commune, y compris pour le ramassage des déjections canines.
- » Un «Monsieur Propre» entrera en fonction début 2005, grâce à la création d'un nouveau poste d'employé communal. Son rôle consistera à assurer la relève des poubelles et à signaler les dégâts plus conséquents.
- » L'achat d'un tout nouveau modèle de laveuse a été voté. Ce véhicule est équipé d'une rampe de lavage et d'une lance de type Karcher.



▲
Nouveau modèle de laveuse

Nouvel espace de détente

L'ouverture du nouveau parc public, situé derrière la Salle des fêtes, est confirmée pour avril 2005. Comme annoncé dans le premier numéro de Thônex info, les travaux seront terminés en décembre et permettront aux Thônésiens de découvrir ce nouvel espace de convivialité dès le retour des beaux jours.

ENTRETIEN : Faisons connaissance avec...



Nom : Théraulaz
Prénom : Rémy
Age : 60 ans
Fonction : secrétaire général adjoint depuis
le 1^{er} mai 2004 et chef du service
technique depuis 1972
Etat civil : marié 2 enfants
Sports : course à pied, randonnée et ski
Hobbies : dessin artistique, bricolage et voyage

En plus de 30 ans, votre fonction de chef du service technique a dû considérablement évoluer ?

Au début, mon rôle se limitait principalement aux travaux, bâtiments et emplacements communaux. Aujourd'hui, ma fonction comprend, en plus, des domaines aussi variés que l'urbanisme, l'aménagement du territoire, l'environnement et l'assainissement. Une bonne vingtaine de mandataires collaborent actuellement avec la commune. Vous pouvez vous imaginer ce que signifie, dans ce contexte, faire avancer les dossiers, gérer les délais et contrôler les coûts... De plus, je mets un point d'honneur à être disponible pour mes concitoyens. J'accueille volontiers toute personne désirant plus d'informations sur un projet en cours.

Vous ne vous sentez pas écrasé par le poids des responsabilités ?

Je vous livre un de mes secrets de longévité : la course à pied et la randonnée en montagne me permettent d'évacuer l'inutile pour ne garder que l'essentiel. En outre, depuis ma plus tendre enfance, j'ai toujours eu plaisir à rendre service ; mon totem scout était : tapir serviable. Et au milieu d'une fratrie de 4 sœurs et 4 frères, l'entraide devient un mode de vie.

Si vous deviez dresser le profil de votre futur successeur, quelles qualités mettriez-vous en avant ?

J'ai l'habitude de dire que, dans ce job, il ne faut pas se prendre trop au sérieux, mais faire son boulot sérieusement. La rigueur, l'esprit d'analyse et la conscience professionnelle sont des qualités essentielles. Il faut également être capable de gérer le stress, même quand on est appelé à 2h du matin pour un problème particulier ! Donc, bien sûr, la disponibilité et la capacité à assumer des responsabilités sont aussi importantes.

Avez-vous dû faire face à beaucoup d'événements marquants durant votre carrière ?

Non, en 30 ans, j'en compte trois importants, dont un qui m'a particulièrement marqué. Il est vrai qu'il s'agissait du fleuron de notre commune, la Salle des fêtes, incendiée en septembre 1987. Un tiers de l'édifice a été totalement détruit et reconstruit en moins d'une année.

A quelques pas de la retraite, comment envisagez-vous l'avenir ?

Très sereinement. J'ai toujours rêvé de pouvoir expérimenter d'autres formes d'expressions artistiques, comme la photo ou la peinture. Bien que très attaché à mes origines gruyériennes, c'est en Valais, avec mon épouse, que j'aime passer du temps, en communion avec la nature.

J'aimerais aussi profiter de cette tribune qui m'est donnée pour remercier le Conseil administratif de la marque de confiance dont il m'a gratifié, en me nommant secrétaire général adjoint d'une part, et pour cette reconnaissance du travail accompli d'autre part.

Thônex en 30 ans

	1972	2004
Habitants	7'654	13'181
Budget (CHF)		
revenus	3'000'000.-	26'132'650.-
charges	3'000'000.-	26'068'546.-
Elèves	770	1'201
Classes	30	57
Employés communaux	19	53

► PETITE ENFANCE : Un nouvel espace de garde nécessaire

L'étude Trois-Chêne menée entre 2003 et 2004 sur la petite enfance a souligné un net besoin de places de garde pour les 0-4 ans. Bien que ces résultats ne donnent qu'une photographie de la situation, dépourvue de toute vision dans le temps, un espace de vie enfantine est prévu dans le crédit d'étude de l'école de Marcelly-Tronchet. Reste encore à déterminer s'il agira d'une structure partagée, ou chênnoise, ou purement thônésienne.

La commission ad hoc qui se penche sur cette question devra apporter une réponse claire avant l'automne 2005, date butoir pour finaliser le crédit de construction. Il semble déjà évident que la solution proposée devra intégrer un concept de multi-accueil. Seul point noir à la concrétisation de ce projet: les normes d'encadrement très strictes exigées, engageant par conséquent des frais d'exploitation importants. Le Conseil administratif fait cependant preuve d'une forte détermination à pourvoir Thônex d'un nouvel espace de vie enfantine.



◀ Espace de vie enfantine

► BUDGET 2005 : Prudence de mise

Le budget 2005 a été adopté à la majorité par le Conseil municipal du 16 novembre 2004. Le centime additionnel n'est pas baissé et reste finalement fixé à 44. Retour sur les événements qui ont fait pencher la balance vers la prudence.

Début septembre, les auspices sont au beau fixe avec la première estimation fiscale 2005 reçue du Département des Finances. Le budget thônésien arbore un centime à 43. Mais déjà 15 jours plus tard, l'estimation est affinée à la baisse grâce à un nouvel indicateur permettant un calcul plus adapté à chaque commune et à sa structure fiscale. Une seule semaine suffit pour définitivement semer le doute dans les finances communales: le Conseil d'Etat annonce le report de charges OCPA. Thônex décide immédiatement de s'y opposer, mais l'éventualité ne peut pas être totalement écartée. A ce stade, le choix est simple: soit couper dans les projets d'investissements, soit opter pour la prudence et maintenir la valeur du centime. Le Conseil municipal n'a pas hésité et a plébiscité la politique dynamique menée par le Conseil administratif en matière d'investissements, pour le développement de la commune de Thônex.

► COMMUNAUX D'AMBILLY: Mise au point communale

Dans un courrier adressé le 27 octobre 2004 à M. Laurent Moutinot, Conseiller d'Etat en charge du DAEL, les autorités exécutives de Puplinge et de Thônex ont souhaité marquer leur désaccord face à la tournure que prennent les différents travaux préparatoires du PAC-MICA, notamment les densités d'occupation envisagées. Ces deux communes ont exprimé clairement leur ferme volonté de prendre en mains leur destinée, comme le leur permet la LALAT.



➤ CIRCULATION : Votation d'un crédit d'étude

En date du 24 septembre 2004, le Conseil municipal de Thônex a voté un crédit d'étude de CHF 91'000.- pour les futurs plans directeurs des itinéraires cyclables et des chemins pour piétons des communes de Chêne-Bourg et de Thônex. Cette collaboration intercommunale est particulièrement pertinente dans ce domaine où les problèmes se posent souvent en termes de continuité des réseaux. L'objectif principal est clair: encourager les mobilités douces à l'échelon communal.

Ces plans directeurs, sous forme de plans accompagnés de fiches techniques, permettront aux autorités communales de disposer d'instruments de planification précieux, d'identifier clairement les intervenants concernés et d'informer leurs concitoyens sur les options prises en termes de mobilité douce.

Encourager la mobilité douce ➤



➤ TRANSPORTS : Suppression de la ligne 31

La décision a été prise de supprimer la ligne 31. Mais, dans ce cas, suppression est synonyme d'amélioration plutôt que de limitation. Le parcours est totalement repris par la ligne C avec une nette augmentation des fréquences.

Du lundi au vendredi, pendant les plages horaires suivantes, un bus dessert les arrêts toutes les 20 minutes: 7h00-9h30, 12h00-14h00 et 16h00-19h30. Dans les intervalles, le bus s'arrête toutes les 35 minutes et, à partir de 21h00, les samedis et dimanches compris, toutes les heures. Il faut encore signaler que les horaires sont coordonnés avec les horaires scolaires.

Un Forum des associations communales se tiendra prochainement à la Salle des fêtes. Cette journée Portes ouvertes offrira la possibilité à toutes les associations communales, qu'elles soient culturelles, politiques ou de quartier, de se présenter aux Thônésiens.

En association avec les communes de Chêne-Bourg et de Chêne-Bougeries, un deuxième travailleur social hors mur a été engagé. Ce nouveau poste à 75% sera basé au Centre de loisirs de Chêne-Bourg.

Après examen du rapport d'étude stratégique, la Commission Culture a décidé de prolonger le mandat d'étude visant à doter Thônex d'une véritable politique culturelle. Un cahier des charges complet et un affinement du budget sont en cours.

AGENDA

Hiver 2005

› Janvier

5 JANVIER 2005, 13h30 à 18h

Thé dansant des aînés à la
Salle des fêtes

16 JANVIER 2005, 9h à 12h

Culte de l'Alliance évangélique
Genevoise à la Salle des fêtes

› COUP DE CŒUR: Promouvoir la création d'entreprises

La mairie de Thônex, en tant que parrain de la société Genilem, aimerait partager son enthousiasme pour ces «accompagnateurs de créateurs d'entreprises», en organisant une soirée dans le courant du premier trimestre 2005.

Leur concept est simple: offrir aux jeunes entrepreneurs des conseils en gestion et un suivi de leurs actions, aucun appui financier n'entrant en ligne de compte grâce au système de parrainage. Les résultats sont probants: depuis 1997, plus de 90% des entreprises accompagnées continuent leur développement sur le marché.



Alors, entreprises locales ou futurs entrepreneurs, ne manquez pas ce rendez-vous. Genilem fonctionnant aussi comme une plate-forme d'échanges et de contacts, parions que cette rencontre suscitera des vocations!

› Février

9 FÉVRIER 2005, 13h30 à 18h

Thé dansant des aînés à la
Salle des fêtes

15 FÉVRIER 2005

Salle des fêtes

La mairie de Thônex accueille ses jeunes et nouveaux citoyens.

16 FÉVRIER 2005, 15h à 18h

Loto des aînés à la Salle des fêtes

18 FÉVRIER 2005, dès 20h30

19 FÉVRIER 2005, dès 15h

Salle des fêtes

La toute nouvelle **pièce** de la troupe de théâtre, la Tulipe Noire, pour deux représentations exceptionnelles.

23 FÉVRIER 2005, 14h à 17h30

Salle des fêtes

Thé dansant organisé à l'intention de tous les EMS genevois.

25 FÉVRIER 2005, 18h à 1h

Salle des fêtes

Les juniors du **Club sportif Chênois** se retrouvent pour une soirée spaghetti.

› Mars

2 MARS 2005, 13h30 à 18h

Thé dansant des aînés à la
Salle des fêtes

4 MARS 2005, 18h à 24h

Salle des fêtes

Le Comité des fêtes a l'insigne honneur de vous convier, en exclusivité, au **concert unique** de Vincent Mc Coy.

16 MARS 2005, 15h à 18h

Loto des aînés à la Salle des fêtes

19 MARS 2005, 19h – 2h

La **Musique** de la Police de Genève en concert à la Salle des fêtes



Mairie de Thônex:

58, chemin du Bois-Des-Arts – C.P. 264 – 1226 Thônex
t 022 869 39 00 - f 022 869 39 01

Horaires: Lundi - Jeudi: 8h00 - 12h00 / 13h30 - 17h30
(vendredi et veille de jour férié: 13h30 - 16h30)

www.thonex.ch



www.lerespect.ch